
Décision n° 2018-11

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Alexandra DONNY, directrice générale adjointe

Article 3 : PERIMETRE

Alexandra DONNY reçoit délégation générale de signature en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général.

Alexandra DONNY reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs au fonctionnement courant du GIP Resah et notamment, ceux relatifs à la gestion des ressources humaines et aux opérations d'engagement, liquidation ou mandatement.

Article 4 : EFFET

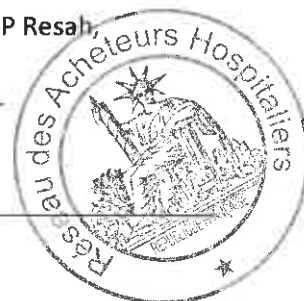
La présente délégation prend effet à compter du 19 novembre 2018.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 12 novembre 2018 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2020-03

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint

Article 3 : PERIMETRE

Charles-Edouard ESCURAT reçoit délégation générale de signature en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général.

Charles-Edouard ESCURAT reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux activités de centrale d'achat et de conseil.

Article 4 : EFFET

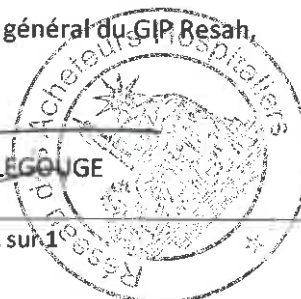
La présente délégation prend effet à compter du 2 mars 2020.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 2 mars 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2020-05

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah. **Elle annule et remplace les décisions n°2018-14, 2019-04, 2019-08, 2019-09, 2020-01 et 2020-02.**

Article 2 : DELEGATAIRES

- Aurélie BARRE, juriste
- Laurence BERTRAND, pharmacien filière dispositifs médicaux stériles
- Jean-Michel DESCOUTURES, pharmacien, filière médicaments
- Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint
- Coffi GNANGUENON, directeur du pôle biomédical, biologie et numérique associé
- Caroline JEGOUDEZ, directrice du pôle services généraux et hôteliers
- Maryline KAUSS, pharmacien, filière fluides médicaux
- Bertrand LOUVOIS, directeur du pôle SI et télécoms
- Anne-France MOTTE, pharmacien, filière dispositifs médicaux stériles
- Virginie SCHIRMER, directrice des affaires juridiques liées à la commande publique

Article 3 : PERIMETRE

Charles-Edouard ESCURAT et Virginie SCHIRMER reçoivent délégation pour signer tous les actes passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat.

Laurence BERTRAND, Jean-Michel DESCOUTURES, Coffi GNANGUENON, Caroline JEGOUDEZ, Maryline KAUSS, Bertrand LOUVOIS et Anne-France MOTTE reçoivent délégation pour signer tous les actes passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat, hors conventions de service d'achat centralisé, dans le cadre de leurs filières d'achat respectives.

Aurélie BARRE reçoit délégation pour signer les actes d'engagement des marchés subséquents mono-attributaires, les avenants aux accords-cadres et aux marchés subséquents et les certificats administratifs dans le cadre des filières « bâtiment » et « énergie ».


Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du **1^{er} août 2020** et prend fin le **31 juillet 2021**. Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin, notamment au travers de sa publication sur le site internet www.resah.fr.

Fait le 23 juillet 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,

Dominique
Legouge

 Signature numérique de
Dominique Legouge
Date : 2020.07.23 13:39:43 +02'00'

Dominique LEGOUGE

Décision n° 2021-01

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah et ordonnateur du GIP. Elle remplace les décisions n°2020-06 et 2020-07.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Alexandra DONNY, directrice générale adjointe
- Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint
- Sylvie PATIE, directrice des affaires économiques et financières
- Delphine JANIN, directrice de la relation établissements
- Lucio PUNTURO, responsable administration des ventes
- Emmanuelle GARY, responsable des ressources humaines

Article 3 : PERIMETRE

Alexandra DONNY, Charles-Edouard ESCURAT et Sylvie PATIE reçoivent délégation pour signer tous les actes relatifs à l'exécution des recettes et des dépenses du budget du GIP Resah, y compris ceux relatifs à l'activité de centrale d'achat grossiste, aux ressources humaines et à l'investissement.

Delphine JANIN reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux recettes du GIP Resah relevant de l'activité de centrale d'achat intermédiaire, y compris ceux relatifs à l'adhésion à la centrale d'achat, et à l'accès aux services d'achat centralisé. Elle reçoit également délégation pour signer tous les actes relatifs aux recettes d'adhésion au GIP.

Lucio PUNTURO reçoit délégation pour signer tous les actes relevant de l'administration des ventes de la centrale d'achat agissant comme grossiste, notamment les conventions de service d'achat centralisé, les commandes d'achat/bons de commande et les commandes de vente/titres de recettes.

Emmanuelle GARY reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs à l'exécution des recettes et des dépenses relatives aux ressources humaines, notamment les éléments relatifs à la paie et aux charges associées.

Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du **5 janvier 2021** et prend fin le **31 décembre 2021**. Elle sera notifiée à chaque délégataire, ainsi qu'à l'agent comptable du GIP, et diffusée autant que de besoin, notamment au travers de sa publication sur le site internet www.resah.fr.

Fait le 5 janvier 2021 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,



Dominique LEGOUGE



Décision n° 2020-04

Délégation de signature du directeur général

ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N°2019-05

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Delphine JANIN, responsable de la diffusion de l'offre
- Leslie LETAN, chargée des relations établissements
- Laura RHINAN, assistante « relations établissements »

Article 3 : PERIMETRE

Delphine JANIN, Leslie LETAN et Laura RHINAN reçoivent délégation pour signer toutes les conventions de service d'achat centralisé.

Article 4 : EFFET

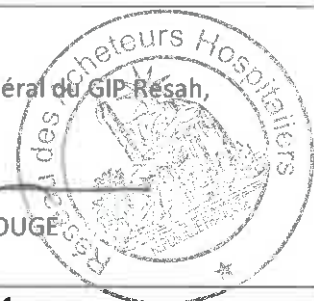
La présente délégation prend effet à compter du 2 mars 2020.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 2 mars 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2021-02

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah. **Elle remplace la décision n°2019-01.**

Article 2 : DELEGATAIRES

- **Emmanuelle GARY, responsable des ressources humaines**

Article 3 : PERIMETRE

Emmanuelle GARY reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux ressources humaines, à l'exception des contrats de travail et de leurs avenants, des conventions de mise à disposition, des décisions de fin de contrat et de licenciement.

Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du **11 janvier 2021** et prend fin le **31 décembre 2021**. Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin, notamment au travers de sa publication sur le site internet www.resah.fr.

Fait le 11 janvier 2021 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah


Dominique LEGOUGE

